



Les Anciens et les Amis de la Casamance

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

ASSEMBLEE GENERALE ET RETROUVAILLES

au Centre CCAS

3 route du Chambourguet

63610 - SUPER BESSE

du vendredi 25 au dimanche 27 mars 2022

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Mail : _____ Tél. : _____

CONDITIONS DU SEJOUR

TARIFS EN PENSION COMPLETE = tout compris (chambre + repas + vin + frais de dossier)

Du vendredi 25 après-midi au dimanche 27 après-midi

. Chambre une personne (avec supplément single) 155 € = _____ €

. Chambre deux personnes (prix par personne) 140 € x 2 = _____ €

Du samedi 26 matin au dimanche 27 après-midi

. Chambre une personne (avec supplément single) 125 € = _____ €

. Chambre deux personnes (prix par personne) 110 € x 2 = _____ €

SEULEMENT SI VOUS N'ETES PAS HEBERGE :

. Repas pris hors forfaits ci-dessus 20 € x = _____ €

. Repas « Plaisir » du samedi soir 30 € x = _____ €

MONTANT TOTAL = _____ €

CONDITIONS DE REGLEMENT

- par virement - code IBAN FR76 1680 6007 0966 1162 1876 425 en précisant « SUPER BESSE 2022 » + NOM et Prénom, sur votre ordre de virement.

- par chèque libellé à l'ordre de « Les Anciens et les Amis de la Casamance », par envoi postal, joint à votre fiche d'inscription.

Si vous êtes autonome en hébergement merci de le préciser

Si vous décidez de partager votre chambre, merci de le signaler dès la réservation, en précisant le nom de votre colocataire :

FICHE À RETOURNER AU PLUS TARD LE VENDREDI 4 FÉVRIER 2022

-par mail à l'adresse : solidarite-casamance@laposte.net

-ou par courrier postal à l'adresse du siège :

« Les Anciens et les Amis de la Casamance » 11 rue Louis Cuoq 63100 Clermont -Ferrand